



PRÉFET DE LA HAUTE-SAVOIE

Préfecture

Direction du cabinet, de la sécurité
intérieure et de la protection civile

Bureau des affaires générales et politiques

Références : DG

Affaire suivie par Damien GOURDOL
04 50 33 61 13
damien.gourdol@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le mardi 8 novembre 2011

Le préfet de la Haute-Savoie

à

Mesdames et Messieurs les maires du département
(en communication à Messieurs les sous-préfets)

Circulaire

objet : Commémoration du 93^{ème} anniversaire de l'Armistice de 1918, le vendredi 11 novembre 2011.

pièce jointe : Message de Monsieur le Président de la République.

Monsieur le Président de la République vient de me faire parvenir le message qu'il vous appartient de lire devant le Monument aux morts lors des cérémonies que vous organiserez dans votre commune pour commémorer l'Armistice du 11 novembre 1918.

Il a souhaité que les cérémonies du 11 novembre 2011 soient l'occasion de rendre un hommage national à l'ensemble des Morts pour la France, de la Grande Guerre à aujourd'hui.

Cette grande commémoration nationale doit désormais permettre d'exprimer la reconnaissance de la Nation à tous ses soldats, et notamment à ceux qui ont participé aux opérations extérieures depuis la fin de l'année 2010.

Je vous demande de bien vouloir prendre toutes les dispositions que vous jugerez utiles pour l'organisation de cette cérémonie qui devra conserver son caractère de solennité traditionnelle.

Ces manifestations sont, je vous le rappelle, toujours placées sous le signe de l'union et dans ce cadre, il convient de vous attacher le concours de toutes les associations patriotiques et d'anciens combattants. Il importe de favoriser également toutes les initiatives de nature à assurer la participation de la population à cette manifestation et d'y associer plus particulièrement les jeunes générations qui ne peuvent ignorer le devoir de mémoire qui incombe à tous.

Enfin, je vous demande, conformément aux instructions de Monsieur le Premier ministre, de prévoir le pavoisement des édifices publics du jeudi 10 novembre au samedi 12 novembre 2011.

signé

Philippe DERUMIGNY

Message de Monsieur le Président de la République
Hommage de la Nation aux soldats Morts pour la France
Vendredi 11 novembre 2011

Il y a quatre vingt dix ans, au petit matin du 28 janvier 1921, dans un silence qui incarnait à lui seul le deuil de tout un peuple, le Soldat inconnu était inhumé sous l'Arc de Triomphe. La République consacrait le monument élevé aux victoires de la Révolution et de l'Empire à la dépouille d'un simple soldat tombé au cours du conflit le plus meurtrier de toute notre Histoire.

A travers lui, la France rendait donc hommage à tous ceux qui comme lui avaient sacrifié leur vie sur tous les champs de batailles de *la Grande Guerre*.

Chaque jour, depuis, le ravivage de la Flamme du Souvenir est là pour perpétuer cet hommage et rappeler l'immensité, aujourd'hui presque inconcevable, du sacrifice.

Au fil du temps, les morts de la Seconde Guerre mondiale, d'Indochine et d'Afrique du Nord furent à leur tour honorés sous l'Arc de Triomphe, mais le 11 Novembre est resté une journée consacrée au seul souvenir des soldats tombés au cours de la guerre de 14-18.

La disparition du dernier combattant du Premier conflit mondial, le 12 mars 2008, et la perspective des manifestations, qui commémoreront dans deux ans le centenaire de la Grande Guerre, impliquaient de faire évoluer la portée symbolique de la journée nationale du 11 novembre.

La pérennité du culte qui est rendu quotidiennement sur la place de l'Etoile au souvenir du Soldat inconnu, incarnation même du sacrifice du combattant, permet d'établir une filiation directe entre les différentes générations du feu. C'est le même sang, celui d'un même Peuple, qui a été, à chaque fois, versé pour la France et ses valeurs. Que nos soldats soient nés sur le sol de notre pays ou aux confins de nos anciennes colonies, ils sont les enfants d'une même France, les soldats d'une même République à laquelle ils ont fait le don ultime, ce don sur lequel personne ne peut jamais revenir, celui de leur vie.

Ces vies ont été données pour que la France demeure et pour que la République perdure. Quel que soit le lieu, quel que soit le moment de notre Histoire, ce don est sacré et il mérite le même hommage, la même reconnaissance, la même ferveur. La mort au service de la France ne fait pas de différence. Le champ d'honneur est de toutes les guerres et de tous les conflits qui ont impliqué notre pays.

C'est pour cette raison que désormais, chaque 11 novembre, tous ceux qui ont donné leur vie pour la France, que ce soit pour la défense de la Patrie ou lors des opérations extérieures auxquelles notre pays participe, seront également associés à cet hommage solennel de la Nation.

Aujourd'hui, en ce début de XXIème siècle, nos troupes sont engagées en Afrique, au Proche-Orient, en Afghanistan et des soldats continuent à tomber sous le drapeau Français pour que notre drapeau, lui, jamais ne tombe.

Il est juste et légitime que ces soldats rejoignent désormais dans la commémoration ceux qui les ont précédés dans le sacrifice au cours du XXème siècle, au service de notre destin et de nos valeurs, pour que vive la République et que vive la France.



Nicolas Sarkozy